

Image not found or type unknown



Recompense des bien suite au divorce

Par **valeyanne**, le **16/05/2011 à 10:25**

Bonjour,

bonsoir a vous tous

voila j ai fais construire avec mon mari sur le terrain que les grand parent de mon mari lui ont donner. nous somme en instance de divorce et je c est que j ai droit a se qu'ont appelle une récompense(vive la loi française) mes quand je suis parti de cette maison mon mari et rester lui dans cette maison . nous avons des dette suite a mon chômage d'un montant de 6milles euros..(et de ma volonté je leur laisse ma part de la maison je demande rien du tous....

actuellement je suis sans revenu je ne travaille pas . en lui laissant ma part peut t il exiger que je paye c est dette du???? j ai peur je suis vraiment angoissée car j ai rien merci de venir a mon aide pour me soulager bonne soirée

Par **mimi493**, le **16/05/2011 à 14:20**

De quelle part parlez-vous ?